

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

1F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - DEUXIÈME ANNÉE - 4-5-1972 - N° 53

LIBÉRON L'ORTF

République où monarchie

**la volonté générale
principe de légitimité**

Raoul Girardet p. 6, 7 et 8



O.R.T.F. : l'ambiguïté du monopole

Faut-il ou non défendre le monopole de l'O.R.T.F. ? Pour répondre à cette question, il importe d'abord d'en définir le sens. Le monopole de l'O.R.T.F. est un monopole de la programmation (choix des émissions) et de la diffusion (installation d'émetteurs), mais non de la production (l'O.R.T.F. achète des films ou des enregistrements réalisés à l'extérieur), ni de la réception (les émissions étrangères ne sont pas brouillées...)

Ce sens restrictif est le seul prévu par les textes législatifs en vigueur. Il est cependant quelque peu battu en brèche par diverses conventions : un câble P.T.T. relie les studios parisiens des postes périphériques à leurs émetteurs situés à l'étranger ; l'émetteur de Télé Monte-Carlo est installé en territoire français, etc. Ces tolérances sont admises dans la mesure où d'importants intérêts financiers — publics ou privés (SOFIRAD, Havas...) — sont en jeu. Pratiquement, le monopole s'applique essentiellement à la télévision.

JUSTIFICATIONS ET AVANTAGES

Parmi les justifications du monopole, il en est de deux sortes : les justifications « en soi », dans une société supposée équilibrée, et les avantages que présente le monopole pour l'Etat démocratique.

NAF. TELEX

• Juges et Justice. — Le crime de Bruay-en-Artois fait couler beaucoup d'encre et écrire encore plus de sottises. La palme à *France-Soir* pour qui le Procureur de la République, l'avocat du gouvernement, est aussi le « supérieur hiérarchique » du juge d'instruction...

Heureusement que pour compenser cette opinion pessimiste sur l'indépendance des magistrats, il y a l'arrêt de la Cour d'Appel de Poitiers, condamnant sévèrement Philippe Dechartre, ministre en exercice... Mais aux dernières nouvelles cet arrêt n'aurait pas fait tant de peine à M. Pompidou. Où allons-nous ?

Il existe une double justification « en soi » :

1° Le monopole assure l'indépendance de la radio-télévision à l'égard des intérêts privés ;

2° Il permet à la radio-télévision d'assumer des obligations de service public (diffusion dans des zones « non rentables », laissées pour compte de l'expansion sauvage ; émissions culturelles à faible audience, etc.).

Les avantages du monopole pour l'Etat démocratique sont d'un genre différent :

1° Il respecte la tradition des nationalisations ;

2° Il constitue un instrument électoral de premier ordre ;

3° Il est un relais permanent de l'idéologie technobureaucratique dominante (l'O.R.T.F. constituant ce qu'Althusser appelle un appareil idéologique d'Etat).

CRITIQUES « LÉGALES » ET CRITIQUES « RÉELLES »

On comprendra, dès lors, que les critiques faites au monopole soient aussi de deux ordres : les critiques internes au système, et les critiques réelles.

Les critiques le plus souvent faites à l'intérieur du système démocratique sont les suivantes :

1° Le monopole est un obstacle à l'objectivité de l'information (bien entendu, cette critique se dévore elle-même, la gauche dénonçant une information favorable au pouvoir, la droite vitupérant contre Desgrouper, tout le monde avec la même myopie intellectuelle) ;

2° Le monopole est un obstacle à la rentabilité de l'O.R.T.F., qu'une situation concurrentielle contraindrait à adopter une gestion rationnelle et saine : une réforme s'inspirant de cette critique, outre qu'elle assurerait définitivement le nivellement par le bas des programmes, donnerait un tel coup de fouet à la publicité télévisée que la presse écrite risquerait de ne pas s'en relever (à moins d'être subventionnée par l'Etat, ce qui est peut-être le but cherché).

Les critiques réelles que l'on peut faire au monopole ne s'inspirent pas, on s'en doute, des mêmes considérations.

D'une part, tous les avantages que donne le monopole à l'Etat bureaucratique (tradition des nationalisations, instrument électoral, appareil idéologique d'Etat) sont, bien évidemment, des inconvénients...

D'autre part, en Etat démocratique, les avantages réels du monopole sont frappés d'ambiguïté :

1° L'indépendance envers les intérêts privés se voit substituer une dépendance vis-à-vis de l'Etat, qui lui-même est soumis aux intérêts particuliers, aux groupes de pression économiques ou idéologiques ;

2° Les obligations de service public sont soumises aux servitudes électorales et aux impératifs technobureaucratiques.

LA VOIX DE BABEL

Le concept de « monopole » n'est pas simple à cerner, comme on le voit. Il faut tenir les deux bouts de la chaîne. Nous devons à la fois dénoncer :

— le monopole-alibi qui n'est en fait que la Babel où s'entredéchirent les intérêts économiques et les ambitions idéologiques ;

— les fausses critiques au monopole — émanant des centristes et de l'extrême-droite — qui ne tendent qu'à livrer tout ou partie de l'O.R.T.F. aux grands groupes financiers.

L'Office n'est pas « la voix de la France », comme le prétendait un jour Georges Pompidou ; il n'est pas même la voix du gouvernement. Il est la voix de « l'establishment », la voie cassée, discordante, de l'ensemble des pouvoirs qui déchirent le pays. Rien, de ce point de vue, n'est à attendre des réformes actuellement projetées. Nous y reviendrons.

Seul le pouvoir indépendant des factions qui s'instaurera un jour dans ce pays pourra rendre au monopole sa véritable signification. Aujourd'hui, l'O.R.T.F. est un instrument que nous devons à la fois utiliser — comme nous avons déjà commencé à le faire — et combattre — en tant que symbole et porte-drapeau de l'Etat démocratique.

François FERRIER.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F

C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Directeur politique : Gérard Leclerc.
Rédacteur en chef : Arnaud Fabre.

REDACTION :

Politique intérieure : Paul Maisonneuve, Christian Dujardin, Bertrand Le Richardais, Patrick Plessis, Stanislas Leblanc, Hervé Catta, Gilles Desorres.

Politique étrangère : Axel Alberg, Philippe Vergne, François Martin, Perceval (Moyen-Orient), Yann Kerlann (Extrême-Orient).

Politique sociale : G.-P. Wagner, J.-C. Fréaud (Justice), Philippe Dartois, Jean-Pierre Boulogne (Médecine), Marius Brémont.

Politique économique : Ph. Dillmann, Ph.-H. Durocher, J. Delcour, Henri Villemart.

Les idées : Gérard Leclerc, Bertrand Renouvin, Francis Bertin.

Lettres, Art, Spectacles : Christian Delaroche, Dominique Paoli, Anne Richard.

Enquêtes et débat : Bertrand Renouvin, Patrice Bertin.
Secrétariat de rédaction : François Fleutot, Thierry Barberousse.

imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e

Il y a une vingtaine d'années, le journaliste américain Walter Lipman publiait un ouvrage intitulé « Le Crépuscule des Démocraties » dans lequel ce disciple de Roosevelt, après avoir décrit l'échec de la démocratie libérale, préconisait l'instauration d'une démocratie dirigiste nantie d'un exécutif fort. En 1972, la preuve semble faite par toute une série d'événements récents que cette formule de démocratie ne parvient pas à résoudre davantage que la précédente les problèmes des sociétés occidentales.

Prenons le cas de la France : en 1958 la V^e République, créée par Charles De Gaulle, a laissé espérer, à de nombreux Français, que les mœurs politiques seraient assainies et « moralisées » par l'élimination des politiciens corrompus, que les institutions seraient enfin stabilisées, que l'Etat parviendrait à préserver l'indépendance nationale bafouée sous la IV^e.

Or il faut bien constater que le régime a déçu toutes ces espérances.

Nous n'ironiserons point sur la « moralité » de la classe politique au pouvoir et nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à son quotidien habituel. Signalons simplement que si la corruption est un phénomène de tous les temps et de tous les régimes, les pressions des groupes financiers sur les partis qu'ils financent, l'anonymat et l'irresponsabilité d'une démocratie de style bureaucratique y favorisent à l'extrême la concussion. La monarchie a eu aussi ses grands voleurs : Jacques Cœur, Fouquet, Mazarin. Mais Jacques Cœur a dû rendre gorge, Fouquet a terminé ses jours à la prison de Pignerol et l'impunité dont a joui Mazarin se comprenait dans une certaine mesure par les services incomparables que le prince de la diplomatie a rendu à la France, les traités de Westphalie valaient bien, après tout, quelques pots de vin.

LIBERTÉS OUI, SOUVERAINETÉ NON !

En matière institutionnelle, il est réel que la V^e République a mis fin aux cascades de crises parlementaires et diminué le rôle de l'Assemblée. Mais à quel prix ! L'exécutif, pour juguler le corps électoral, a renforcé le caractère bureaucratique et centralisé de notre société, responsable en bonne partie de l'explosion de mai 1968. Les libertés concrètes ont été remplacées par l'ersatz du référendum. Mais voici que cette arme entre les mains du président se détraque.

Sur les six référendums organisés depuis 1958, quatre ont été des succès : il s'agissait alors d'entériner des décisions qui paraissaient acquises de facto au corps électoral : le changement de régime en 1958, l'« autodétermination » (!) puis l'indépendance de l'Algérie en 1961 et 1962, l'élection du président au suffrage universel à l'heure où les parlementaires étaient en plein discrédit. La dramatisation des consultations par De Gaulle (« Moi ou le chaos ») faisait le reste.

Mais lorsqu'il s'est agi de demander à la nation de se prononcer sur un changement de politique que le comportement intérieur des gouvernants ne laissait pas prévoir, le corps électoral a eu l'impression que l'on voulait lui faire endosser des sauts dans l'inconnu.

Le 27 avril 1969, il a refusé la régionalisation et la réforme du Sénat, en partie à cause de l'usure de De Gaulle et des manœuvres de Pompidou et Giscard, mais aussi parce que cette « participation », prônée par De Gaulle subitement, lui semblait fort mal cadrer avec la politique d'autoritarisme à laquelle on l'avait habitué. Du moins la participation au vote a-t-elle été massive (80 % des inscrits).

Le 23 avril dernier, le corps électoral a mis en échec non seulement Pompidou et le nouveau cap européiste, mais la procédure référendaire elle-même. En refusant de se prononcer, près de 50 % des électeurs ont affirmé qu'ils considéraient que certaines décisions n'étaient pas de leur ressort et que l'Etat, en s'en remettant à eux, démissionnait.

Autant les Français sont assoiffés de libertés concrètes et aspirent à ne plus être dans leur vie quotidienne des enfants assistés par l'Etat, autant ils montrent, par leur comportement pratique, qu'ils se soucient fort peu de diriger l'Etat et s'en remettent pour cela aux gouvernants.

DÉMOCRATIE = DIPLOMATIE A LA KAFKA

Le drame de la démocratie, malheureusement, est que ces gouvernants sont élus par les citoyens et que les appareils des partisans, les

mass média, la propagande électorale, placent sous le signe de l'irrationalité cette élection. Cela condamne l'Etat à ne pouvoir avoir une politique extérieure cohérente. Le jeu des partis et l'orientation « centriste » du régime depuis 1969 ont permis un retour à l'europhisme, abandonné peu ou prou par notre diplomatie depuis 1958. Ce n'est pourtant pas sur ce thème que se sont faites les élections législatives de 1968 !

A cet égard d'ailleurs, nos voisins ne sont pas mieux partagés. La démocratie anglaise, qui a vu, elle aussi, le rôle du Parlement réduit par le biais de l'augmentation du domaine réglementaire, n'arrive pas à choisir ou à rejeter le pari européen. M. Heath veut l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun mais M. Wilson, européen lorsqu'il était au pouvoir, s'est empressé de faire obstruction. Du coup l'opinion, désarçonnée, incapable de penser une politique étrangère mais toujours apte à critiquer, pour peu que certains politiciens l'y poussent, ne suit guère son gouvernement... ce qui est toujours fâcheux en régime d'opinion.

En Allemagne, la situation est identique : la constitution de 1949 prévoit que le Parlement ne peut congédier un chancelier sans en investir simultanément un autre et le bi-partisme facilite la tâche de l'exécutif : pas assez cependant pour empêcher les adversaires de l'Ostpolitik de Brandt de désagréger sa majorité et de le paralyser en jouant sur l'exploitation des vieux ressentiments des Allemands à l'égard des Russes.

De la sorte, les trois démocraties musclées d'Europe ne peuvent choisir entre des politiques extérieures qui leur sont proposées : nous ne voulons pas discuter ici des mérites respectifs de ces politiques. Nous constatons simplement que la valse hésitation entre des jeux diplomatiques contradictoires est toujours un désastre. Et elle est toujours une fatalité dans un régime électif, quelle que soit la part respective de l'exécutif et du législatif. Bref, on nage en plein Kafka.

Ceci suffit à écarter la tentation d'un retour au parlementarisme qui pourrait effleurer ceux qui sont lassés en France par quatorze ans de présidentialisme. Au surplus l'exemple italien est plus qu'éclatant : la dernière démocratie parlementaire d'Europe est en pleine décomposition et à l'heure où les Français sont fatigués par l'U.D.R., de nombreux Italiens regardent vers le M.S.I. et son chef Almirante, le Sanguinetti italien.

LA MONARCHIE, UTOPIE RÉALISTE

Analysant « les infortunes de la démocratie » en Europe, M. André Fontaine (1) fait des réflexions aussi lucides que moroses et en vient à dire que « tout pouvoir navigue en vue de deux écueils : l'anarchie et l'oppression, le premier conduisant souvent au second ». Malheureusement il pose comme postulat que l'époque contemporaine n'ayant rien à proposer de mieux que la démocratie « représentative », il faut que les hommes politiques sauvent la démocratie en restant fidèles à ses idéaux (?) et en acceptant de courir le risque de l'impopularité en matière de diplomatie notamment. C'est préconiser le rond carré.

Quant à nous, nous ne savons comment résoudre le problème anglais ou italien et nous nous en soucions, à vrai dire, relativement peu.

En revanche nous appelons les Français à se rallier à un régime qui parce qu'affranchi de l'élection sépare, assure la stabilité de l'Etat et la continuité de la diplomatie tout en laissant les citoyens gérer les affaires qui les concernent directement. Nous sommes monarchistes parce que nationalistes, monarchistes parce que décentralisateurs et épris de libertés. En suggérant de remplacer l'élection par l'hérédité nous voulons maîtriser l'avenir en sortant des sentiers battus de cent cinquante ans de démocratie. Et nous avons l'avantage de proposer un régime qui a fait ses preuves en bâtissant la France. Utopie pour utopie, nous préférons parier sur une institution qui a su s'adapter à des situations si diverses en huit siècles d'histoire et croyons bien plus à une monarchie post-industrielle qu'à une démocratie replâtrée.

N.A.F.

(1) Le Monde 7-8 mai 1972.



vietnam : l'offensive de la dernière chance

Une première constatation s'impose : après trois semaines d'offensive nord-vietnamienne, le F.N.L. visiblement a peu de rôle dans cette offensive. Au fil des ans, la force militaire du F.N.L. s'est amoindrie, tandis que les troupes de Hanoï intervenaient de plus en plus directement. Aujourd'hui, 80 % des effectifs militaires du camp « communiste » sont fournis par le Nord-Vietnam.

LE COUP DE DÉS DE GIAP

Les inconvénients de ce remplacement sont nombreux. Les Nord-vietnamiens ne trouvent pas dans la population le même soutien (volontaire ou forcé) qu'obtenait le F.N.L.

Ce changement de méthodes a entraîné une coupure entre la population sud-vietnamienne et les troupes venues du nord. Sur le plan politique, cette substitution de « libérateurs » a réduit la crédibilité du F.N.L. et du G.R.P. qui apparaissent incapables de jouer un rôle indépendant.

Une deuxième constatation frappe les observateurs : cette offensive ne relève plus de la guérilla, mais de la guerre classique : les Nord-vietnamiens emploient des blindés (chars T 54), de l'artillerie lourde, de l'aviation (Migs). Ce matériel militaire est généralement supérieur en qualité au matériel américain (qui date souvent de plusieurs années) fourni aux Sud-vietnamiens. Cette abondance de moyens détruit le mythe de l'infériorité matérielle des troupes nord-vietnamiennes, argument généralement avancé par les partisans de Hanoï pour justifier les défaites de leurs favoris.

La qualité et la quantité des troupes nord-vietnamiennes engagées révèlent l'importance de l'opération : sur le front nord, quatre divisions soutenues par des blindés, sur les Hauts-Plateaux (Centre-Vietnam), deux divisions d'infanterie, enfin à la frontière cambodgienne, quatre divisions.

Le premier front a pour but d'isoler les deux provinces du nord et la ville de Hué, le second front se donne pour mission de « casser » les forces sud-vietnamiennes du centre qui empêchent l'accès à la région de Saïgon. Enfin, le dernier front se fixe pour objectif de faire pression sur Saïgon même et de descendre vers le delta du Mékong, partie la plus riche et la plus peuplée du pays. Mais ces objectifs militaires recouvrent des buts politiques précis, tant nationaux qu'internationaux.

Sur le plan national, le Nord-Vietnam espère remettre en cause la pacification dans les provinces du nord et du centre en même temps qu'il veut reconquérir le delta, jadis place forte du F.N.L.

Il est probable que les troupes de Hanoï comptent occuper une ville pour y installer le G.R.P. du Sud-Vietnam, qui, trois ans après sa formation, n'occupe encore aucune localité importante. Sur le plan international, le Nord-Vietnam désire se placer en position de force pour le marchandage planétaire entre les trois grands (voyage de Nixon à Moscou), et placer le président des Etats-Unis dans l'embarras à l'approche des élections présidentielles : tous les observateurs lucides savent qu'en période d'élections, les U.S.A. sont pratiquement paralysés. Par la même occasion, Hanoï veut prouver la fragilité du « régime fantoche » qu'il combat depuis dix-sept ans, bien que ce calcul se soit toujours révélé faux à l'épreuve des faits. Il est vrai que les progrès accomplis par le Sud-Vietnam peuvent être compromis par l'offensive nord-vietnamienne. Il reste à savoir s'ils seront détruits.

COPIE AMÉRICAINE OU NATIONALISME VIETNAMIE

L'actuel régime possède une armature militaire, administrative, policière, mais sa cohérence politique reste douteuse. Les secousses diverses (coups d'Etat, émeutes, épurations) qui ont atteint le Sud-Vietnam entre 1963 et 1966, continuent à peser sur le présent. Le régime Diem (1955-1963) avait enfermé le pays dans une armature rigide afin d'arrêter la décomposition commencée en 1945.

Au cours des années, un carcan administratif avait tenu les velléités de démembrement qui se manifestaient : action des sectes qui se taillaient des « territoires indépendants », des bouddhistes hostiles à un régime qui affichait un catholicisme intransigeant, de l'armée plus occupée à former des coteries d'officiers qu'à se battre, des minorités ethniques tenues en lisière de la société vietnamienne, des partis politiques évincés au profit du parti Can Lao formé par Ngo Dinh Nhu, frère du président.

La fidélité affichée par Diem envers les Etats-Unis, jointe à ce carcan, allait faire craquer l'édifice : le coup d'Etat de novembre 1963, qui mit fin au régime diémiste, fut suivi d'un démantèlement général de la puissance étatique : interdiction du Can Lao et liberté offerte aux partis (au nombre de 70 pendant l'année 1964), épuration de l'armée et de l'administration, destruction des « hameaux stratégiques », développement des tendances neutralistes encouragées par le F.N.L.

En deux ans, dix coups d'Etat se succédèrent dans lesquels le rôle principal était tenu par les ambassadeurs américains successifs : Cabot Lodge, Maxwell Taylor étaient les proconsuls d'une « pro-

vince » en voie de décomposition. Ce fut la grande époque du F.N.L. qui misait à juste titre sur la corruption et l'inefficacité de « régimes » qui duraient quelques mois et d'une armée seulement efficace dans les rues de Saïgon.

Les généraux se succédaient : Duong Van Minh, Nguyen Khanh, gouvernements bicéphales, périodes de pouvoir civil, le Sud-Vietnam a subi toutes les formes constitutionnelles inventées pour maintenir de subtils équilibres entre les clans. Les Américains, entre deux débarquements de troupes, échafaudaient des combinaisons politiques... contradictoires : soutien de Diem, puis abandon à la mort quand il ne fut plus « crédible » (cf. les dossiers du Pentagone qui prouvent la responsabilité des U.S.A. dans cette mort). Encouragements au « neutraliste » Duong Van Minh, puis soutien de son adversaire Khanh, anti-communiste déterminé et inefficace. Celui-ci fut remis au pouvoir et renvoyé trois fois par... l'ambassadeur des Etats-Unis.

Le coup d'Etat de juin 1965, s'il fut le dernier en date, ne mit pas fin aux manœuvres dans la querelle qui opposa Thieu et Ky, les Etats-Unis soutinrent Thieu contre Ky, anticommuniste, mais également antiaméricain. Le soutien obtenu par Ky dans l'armée fut réglé : au moment de l'attaque du Têt, quelques rockets américains tombèrent « par hasard » sur des officiers généraux partisans de Ky. Afin de le discréditer, les Américains firent appel à la C.I.A. qui sortit de ses archives une vieille affaire de drogue concernant le général.

DES FAUTES U.S. A L'APRÈS-GUERRE

Les observateurs parlent beaucoup de la « corruption » du régime de Saïgon. Ce sont là mœurs politiques d'outre-atlantique importées au Sud-Vietnam. Pendant des années, les Américains ont favorisé l'écrasement des traditions vietnamiennes, étalé un luxe insolent, brimé l'élite intellectuelle. Sous leur « règne » Saïgon est devenu le lupanar de l'Asie, tandis que les politiciens et les partis étaient ouvertement à vendre.

Sur le plan politique, ils ont introduit toutes les tares d'un régime parlementaire, et ceci dans un pays en guerre. De Kennedy à Nixon, ils ont cru que l'alternance du dollar et du napalm suffisait à vaincre une rébellion au nom du monde « libre » et de la bonne conscience démocratique.

Plus de deux millions de morts témoignent de leur réussite. Certes, ce n'est pas la seule : l'unanimité est faite entre communistes et anticommunistes sur la haine et le mépris qu'ils inspirent. Grâce aux sacrifices en dollars, le relèvement matériel du Vietnam est assuré (il est temps après quelques millions de tonnes de bombes), mais le relèvement politique ? Le Sud-Vietnam ne veut pas tomber dans l'orbite chinoise, mais ne veut pas davantage de la tutelle américaine.

Tout le drame est là ; quand le Sud-Vietnam pourra-t-il choisir sa voie entre l'oppression du Nord et la corruption du Sud ? Pour l'heure nulle « troisième voie » ne paraît, mais cette offensive est peut-être la dernière.

Si le Sud-Vietnam tient jusqu'à la saison des pluies, même avec des reculs et des défaites, comme c'est le cas pour l'instant, l'essentiel sera sauvegardé. Le général Giap sait fort bien que si son offensive n'entraîne que des dégâts relativement limités, il lui faudra beaucoup de temps pour en déclencher une autre : entre le Têt de 1968 et l'offensive de 1972, il s'est écoulé quatre ans... Que Hanoï joue et perde et l'après-guerre est d'ores et déjà commencé.

F. VILLEROY.



garaudy contre marx

L'exclusion de Roger Garaudy par le P.C., en mai 1970, avait fait grand bruit. Gauchistes et socialistes avaient monté en épingle l'explication officielle du parti en lutte contre le stalinisme, espérant ainsi le récupérer et l'utiliser.

En revanche, les mêmes se sont faits d'une discrétion de violette à la suite de la parution de « l'Alternative ». C'est que Garaudy devient gênant : il ne s'en prend plus seulement au parti mais liquide bel et bien le marxisme. Les rares intellectuels de valeur sur lesquels le P.C. s'est appuyé depuis la Libération auront donc suivi à quelques années de distance le même itinéraire. La réflexion sur le temps présent a amené successivement Henri Lefebvre et Roger Garaudy à se détacher d'une idéologie qui fait eau de toutes parts et se montre de moins en moins en prise sur le réel, même si l'un et l'autre continuent par habitude à se réclamer d'un marxisme vidé de sa substance. L'Église marxiste décidément est de plus en plus déchirée par des convulsions et des schismes annonciateurs d'une décomposition plus ou moins rapide.

La pensée marxiste présente un double aspect : elle se veut à la fois un humanisme qui veut libérer l'homme de toutes les aliénations et une science qui déduit la fin de l'aliénation de la crise inéluctable des structures économiques sociales du capitalisme. Garaudy liquide allègrement le côté scientifique du marxisme pour n'en garder que l'humanisme... mais un humanisme dans lequel Marx ne se reconnaîtrait guère !

LA SCIENCE ÉCONOMIQUE MARXISTE EN PROCÈS

Les orthodoxes du P.C., tout comme d'ailleurs les althussériens, auront lu avec peine le chapitre consacré au « bloc historique nouveau ». On y trouve en effet une réfutation en règle de la théorie de la plus-value.

Marx expliquait que la plus-value réalisée par le capitaliste était uniquement réalisée par l'exploitation de la force de travail des ouvriers ou capital variable, tandis que le « capital constant », c'est-à-dire les machines, jouait un rôle nul dans la production de la plus-value. Et il ajoutait que le progrès scientifique et technologique, la modernisation des usines entraînait le capitalisme à perfectionner son outillage, à consacrer des sommes de plus en plus grandes au capital constant donc à diminuer son taux de profit. Ainsi les capitalistes les plus faibles sont éliminés par le système, cependant que les travailleurs, dont la force de travail est de plus en plus exploitée pour pallier l'accroissement du capital, se paupérissent de plus en plus.

L'histoire du xx^e siècle n'a pas réalisé les prédictions de Marx. Non seulement le capitalisme n'a plus connu de crises cataclysmiques depuis 1929 mais l'exploitation du travailleur a pris des formes bien différentes de celles que Marx analysait : son pouvoir d'achat s'est

accru, son salaire nominal davantage encore et c'est même sur cet accroissement que comptent les capitalistes pour favoriser la consommation, donc la production.

Pour quelle raison cette évolution ? Garaudy répond en attribuant à la science un rôle déterminant dans la formation de la plus-value : « Le problème est aujourd'hui de savoir si, en raison du rôle croissant qu'elle joue dans la production, la science n'intervient que comme "travail mort" cristallisé dans les machines ou si au contraire elle participe comme "travail vivant" au même titre que le travail de l'ouvrier à la création de la plus-value. » (p. 182)

Et il ajoute cette réflexion de bon sens : « Dans certaines raffineries de pétrole, par exemple, une unité entièrement automatisée de six milliards d'anciens francs fonctionne avec six techniciens. Est-il encore possible de dire que la plus-value réalisée naît exclusivement du travail "vivant" de ces six travailleurs ? »

DES SCHÉMAS PÉRIMÉS

Garaudy montre qu'en fait depuis la crise de 1929 les producteurs ne règlent plus tant bien que mal (et plutôt mal que bien) leur production sur les besoins du marché, mais subordonnent les besoins du marché aux nécessités de la production. La consommation sera dès lors stimulée ayant au demeurant souvent une fonction de leurre. Dès lors l'investissement dans la recherche appliquée joue un rôle déterminant et il faut repenser la théorie marxiste à moins de se condamner à répéter mécaniquement que « la crise du capitalisme s'aggrave ».

Qui plus est au niveau de la recherche fondamentale, la science intervient « non à la surface de la production mais dans la conception et l'élaboration des formes nouvelles de la production ». Et cet investissement scientifique est tellement important qu'il est pris en charge le plus souvent par l'État. De la sorte l'analyse marxiste de la plus-value est à nouveau bousculée aussi sous cet aspect et ne peut plus être analysée seulement en termes économiques.

« La formation de la plus-value prend ainsi une dimension nouvelle, une dimension politique : en greffant ses interventions sur un cycle de production bouleversé par la mutation des forces productives, l'État contribue à la formation d'une plus-value nouvelle, notamment par la prise en charge de ces investissements scientifiques et techniques. Ainsi le phénomène de la production élargie du capital, de la croissance, échappe de plus en plus aux catégories classiques, purement économiques, du marché de la valeur, de la plus-value » (p. 187).

Garaudy tire l'échelle en concluant : « Il y a de quoi réveiller un marxiste de son sommeil dogmatique lorsqu'il apparaît que l'élévation de la composition organique du capital (proportion entre les machines et les hommes) peut ne pas affecter le taux de profit. Le schéma de Marx sur la baisse tendancielle du taux de profit est ainsi directement mis en cause. » (p. 189)

UNE NÉGATION DU MATÉRIALISME HISTORIQUE...

Il est vrai que Garaudy en appelle du marxisme historique à Marx lui-même puisqu'il rappelle que dans le tome II des « Fondements de la critique de l'économie politique » Marx n'hésitait pas à reconnaître que « dès que le travail sous sa forme immédiate a cessé d'être la source principale de la richesse, le temps de travail cesse et doit cesser d'être sa mesure, et la valeur d'échange cesse donc aussi d'être la mesure de la valeur d'usage ». (1)

Il peut donc toujours soutenir que la remise en cause d'un schéma économique élaboré par Marx à une époque donnée ne remet pas en cause l'ensemble de l'édifice marxiste. Il n'hésite pas à l'écrire d'ailleurs lorsqu'il déclare : « L'essentiel dans l'héritage de Marx ce n'est pas le marxisme, mais la prospective. Une science et un art d'inventer le futur et non pas ces catalogues ou ces décalogues de lois économiques, de principes philosophiques ou de catégories dialectiques qui en sont la perversion dogmatique et positiviste. »

En fait on peut se demander si Garaudy ne se ment pas à lui-même pour retarder le moment — évidemment déchirant pour un homme qui a milité trente-sept ans au P.C. — où il devra reconnaître qu'il s'est trompé. Rien que le fait d'affirmer que la formation de la plus-value prend une nouvelle dimension de caractère politique revient à inverser le rapport marxiste entre l'infrastructure économique moteur de l'histoire, qui secrète des superstructures politiques. Engels reconnaissait certes une autonomie relative à celles-ci mais Garaudy va en l'occurrence très au-delà d'Engels.

... ET DE L'HOMME UNIDIMENSIONNEL

On en a la confirmation quand on lit (p. 50) que le capitalisme est condamnable car « c'est la première société dans l'histoire qui ne soit fondée sur aucun projet de civilisation ». Où sont les couplets laudateurs du « Manifeste communiste » à l'égard de la bourgeoisie qui « a créé des forces productrices plus nombreuses et plus colossales que ne l'avait fait tout l'ensemble des générations passées ».

Pour Marx, la révolution capitaliste a été un moment nécessaire même si elle a été aliénante pour le prolétariat dans l'histoire de l'humanité : elle a permis le développement de ces forces productrices sans lequel l'homme total, l'homme générique ne pourra jamais naître. Marx veut que la société sans classe accomplisse en la dépassant l'œuvre du capitalisme.

Mais Garaudy, lui, ne pense nullement que le développement des forces productrices soit en lui-même générateur de bonheur. Lorsqu'il reprend « la parabole du moulin du diable » de Mishan, satire féroce de la croissance pour la croissance, il montre bien que l'humanisation de l'économie passe pour lui par la subordination de celle-ci à des finalités qui lui sont extérieures.

Dès lors il est amené à substituer à « l'homo economicus » de Marx « être de besoin » unidimensionnel, un homme pluridimensionnel. Il reste à savoir quels sont les critères de l'humanisme de Garaudy.

(A suivre.)

Arnaud FABRE.



N.A.F. — Raoul Girardet, nous posons depuis quelques mois dans notre journal le dilemme « République ou Monarchie ». Pensez-vous que ce dilemme puisse être effectivement posé en 1972 ?

R. G. — Pour être franc, je vous dirai que cela me paraît être le type même du faux dilemme.

Il y a plusieurs sortes de monarchies possibles et, dans notre histoire, nous avons connu, à l'intérieur même du système monarchique français, des structures politiques profondément différentes les unes des autres. Après tout, la monarchie constitutionnelle était aussi une monarchie, et la monarchie française, avant 1792, avait pris une forme qui n'était plus celle que Louis XIV lui avait donnée. L'institution monarchique n'a donc cessé de se transformer ; aujourd'hui encore les monarchies parlementaires de l'Europe n'ont que de très lointains rapports avec les monarchies que l'Europe a pu connaître au XVII^e siècle. Il en est de même des républiques : le terme de république recouvre des réalités extrêmement différentes en ce qui concerne la nature institutionnelle. La V^e République a quand même une nature et un fonctionnement très différents de la III^e ou de la IV^e République.

Je crois donc que vous mettez en présence deux abstractions, à l'intérieur desquelles peuvent se situer des contenus institutionnels et des réalités politiques très diverses.

N.A.F. — Ne pensez-vous pas qu'il existe des constantes dans les deux régimes que nous mettons en opposition, à savoir l'hérédité et l'élection, et que ces deux caractéristiques peuvent expliquer les succès ou les échecs respectifs de ces régimes ?

R. G. — Bien sûr, on ne peut pas négliger l'importance du facteur héréditaire. Mais je crois qu'il faut le relativiser, le remettre à sa juste place car l'hérédité ne joue pas toujours et partout de la même façon.

La monarchie que vous souhaitez est une monarchie de type particulier puisque c'est une monarchie héréditaire sans doute, mais aussi « antiparlementaire et décentralisée ». Or on peut affirmer, en dehors du caractère héréditaire de l'institution, que ce type de régime n'a jamais existé en France. La monarchie de type louis-quatorzien était sans doute héréditaire et antiparlementaire — ou plutôt ce problème ne se posait pas — mais elle n'était nullement décentralisée. Au contraire, elle s'efforçait de centraliser de plus en plus et en ce sens on peut dire que la Révolution et l'Empire n'ont fait que la continuer en grande partie. Quant à la monarchie qui s'est définie à partir de 1789, elle était parlementaire et elle acceptera après 1814 l'héritage de la centralisation jacobine.

En fait tout repose sur une question de légitimité. La grandeur de l'ancienne France, à laquelle je ne peux manquer d'être infiniment sensible, venait essentiellement de son principe de légitimité. Et ce principe, c'était le sacre de Reims. Or, à partir du moment où, dans les mœurs, dans les esprits, dans les consciences, la monarchie s'est désacralisée, à partir du moment où elle a perdu cet aspect de vénération religieuse, ce qui faisait sa force a en grande partie disparu. Et vous ne pouvez pas empêcher que l'autre principe de légitimité reste

réponse de raoul girardet la volonté générale principe de légitimité

Raoul Girardet est professeur à l'Institut d'Etudes politiques de Paris où il enseigne l'histoire contemporaine. Ses premiers ouvrages ont eu pour objet l'étude de la Société militaire française au XIX^e siècle et au XX^e siècle. Depuis plusieurs années, son enseignement et ses travaux tendent à se consacrer à l'histoire des idées et des mentalités politiques, et plus spécialement à l'histoire

celui de la volonté générale, ou tout au moins celui de l'acquiescement populaire. N'oubliez pas d'ailleurs que Louis XVI et Louis-Philippe ont été « Rois des Français ».

Dans la construction historique qui a été à la base de la construction maurrassienne, ce qui me gêne c'est que l'histoire de France se trouve figée. Marc Bloch disait que l'on ne pouvait rien comprendre à l'histoire de France si l'on ne saisissait pas la signification du sacre de Reims et de la Fête de la Fédération. Je crois en effet que tout s'articule autour de ces deux événements et que l'on ne peut pas effacer la Fête de la Fédération. Cette dernière a fondé une France nouvelle qui a été revêtue aux yeux de la quasi-totalité des Français de tous les attributs de la légitimité. Contre cela vous ne pouvez rien, si ce n'est manifester des regrets, des nostalgies, des rancunes. Péguy disait que la force d'un régime politique venait de l'amour qu'on lui portait. Ce qui a fait la force de la Monarchie c'est qu'elle était aimée. Et autour du mot de République, un sentiment d'amour s'est aussi développé. C'est le contraire même de l'empirisme que de répudier deux siècles d'histoire de France.

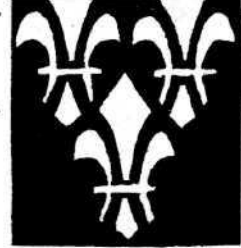
N.A.F. — Mais Maurras n'a jamais prétendu effacer ces deux siècles. Il disait qu'il fallait les assumer, mais de façon critique. D'autre part, on peut s'interroger sur la persistance du sentiment républicain que vous venez d'évoquer.

R. G. — Il est bien évident que l'on peut faire une critique très dure du fonctionnement

des institutions de la démocratie parlementaire française. Cela dit, un même jugement critique peut être aussi porté sur le fonctionnement des institutions monarchiques. Car après tout, et à trois reprises, la monarchie a précipité sa chute. Je ne cesse de regretter 1792 — (je ne dis 1789) — 1830 et 1848. Je crois que l'histoire de France aurait pris un cours infiniment plus harmonieux, infiniment plus paisible et infiniment plus raisonnable s'il n'y avait pas eu ces abominables ruptures qui ont fait de cette histoire un chaos assez déconcertant. Mais la monarchie a été animée à ces trois moments par un véritable sentiment suicidaire et ce sont ses erreurs plus que les manipulations de ses adversaires qui ont entraîné sa chute.

Il y a un livre de Maurras qui me paraît très faux, bien que ce soit un grand livre : c'est « Kiel et Tanger ». La thèse fondamentale de Maurras est que la République ne peut pas avoir de politique extérieure suivie et continue et se trouve par là même désarmée devant les monarchies qui, elles, peuvent avoir une véritable politique étrangère. Or le début du XX^e siècle montre exactement l'inverse, c'est-à-dire la continuité de la politique extérieure française, son obstination à construire un système d'alliances et en fonction d'une même finalité. En revanche, on trouve les extravagances et les folies du côté des monarchistes : ce sont les incohérences de Guillaume II et de la politique tsariste, c'est la faiblesse de la politique des Habsbourg.

On voit donc une République qui, à l'intérieur, donne un spectacle assez peu ragoûtant dans la partie la plus superficielle d'elle-même, et qui, sur le plan diplomatique, parvient aux



rdet : ale imité

du sentiment national français. Sur ce thème, il a publié un livre (Le nationalisme français, 1871-1914, A. Colin) et plusieurs articles dans la "Revue française de science politique".

La "N.A.F." rendra compte prochainement de son dernier livre : *L'idée coloniale en France, 1871-1962* (La Table Ronde).

but fixés par ses fondateurs et les poursuit au-delà de toutes les vicissitudes électorales et parlementaires. On voit d'autre part des monarchies, toutes-puissantes dans le domaine de la politique extérieure, accumuler les fautes et même les folies. Il y a de quoi mettre en doute le bienfait de l'institution monarchique par rapport aux institutions républicaines.

Quant à votre seconde question, l'adhésion à la République, il est vrai que la fibre républicaine est morte. Mais il reste que la seule base de légitimité qui soit acceptable par les Français demeure la volonté générale. N'oubliez pas que le Comte de Paris songeait à revenir au pouvoir par le plébiscite, ce qui peut paraître le contraire même de la tradition monarchique. Mais quel hommage prodigieux rendu à cet autre principe de légitimité celui de la Fête de la Fédération !

N.A.F. — En dehors de la question institutionnelle, quels jugements portez-vous sur la pensée maurrassienne ?

R. G. — La lecture de Maurras demeure très bienfaisante car elle « décrasse » prodigieusement les intelligences, les aiguise et leur apprend à ne pas accepter les conformismes du temps. Qui a été maurrassien conservera toujours un état d'esprit d'analyse, d'alerte, d'inquiétude même, à l'égard d'un certain nombre de mots d'ordre, de thèmes, à l'égard d'un certain absolu. Par ailleurs, l'œuvre de Maurras est d'une richesse étonnante, et nombre de ses analyses sont d'une actualité singulière : je pense en particulier à « L'Avenir de l'Intelligence ».

Mais je n'adhère plus du tout au système

maurrassien, car dans la mesure où cette pensée s'est faite système, elle me paraît extraordinairement réductrice. Le système maurrassien me semble comparable à une sorte de pyramide : à la base, il y a une analyse très riche. Puis celle-ci se rétrécit, dans la mesure où les problèmes les plus vastes sont escamotés au profit du seul problème politique. Enfin, le problème politique est lui-même escamoté au profit de la seule monarchie. Pour Maurras, la monarchie finit par apparaître comme la seule réponse à tous les problèmes. Il en est de même pour la Nouvelle Action française et c'est bien ce que je lui reproche. Je pense quant à moi que tout ne se résout pas au seul problème politique, et que les vrais problèmes de notre temps ne sont pas des problèmes politiques. Maurras disait que l'obsession du *moral* l'irritait ; aujourd'hui, c'est l'obsession du *politique* qui est irritante. Je crois que les grands problèmes d'aujourd'hui sont des problèmes de civilisation, qui ne peuvent pas être résolus en termes politiques. Ce qui ne signifie pas que les problèmes politiques ne se posent pas, car les institutions jouent toujours un rôle important dans la vie de la communauté. Mais prenons le problème de l'Université : pouvez-vous sérieusement penser qu'un changement de structures politiques pourrait modifier les termes essentiels dans lesquels se pose le problème universitaire ? Vous savez bien que ce n'est pas un problème de maintien de l'ordre, mais un problème de finalité : il s'agit de savoir quels sont les objectifs de l'Université, quel type d'homme elle entend façonner. De même, les problèmes de la civilisation industrielle, du développement des villes, du travail

et des loisirs peuvent-ils être résolus par une simple transformation des institutions politiques ?

Cela dit, je pense que la lecture de Maurras permet de prendre conscience d'un certain nombre de problèmes de notre temps, et en particulier celui des rapports entre l'individu et la société.

N.A.F. — Peut-on vraiment parler d'un « système maurrassien » ? La monarchie est-elle vraiment le sommet d'une pyramide, ou au contraire un simple moyen ?

R. G. — Il est évident que l'œuvre de Maurras est d'une richesse exceptionnelle et que le jeune Maurras a senti beaucoup mieux que la quasi-totalité de ses contemporains la plupart des grands problèmes qui devaient se poser à l'histoire du XX^e siècle. Mais il y a quand même eu chez Maurras un moment de rupture, où tout a été subordonné au problème politique, à l'action politique, ce qui a conduit à un rétrécissement de son œuvre. Il est d'autre part certain que la monarchie n'est pour Maurras qu'un moyen, mais il a tout de même eu tendance à subordonner l'ensemble de sa pensée à la restauration monarchique. Enfin, je reproche à ce traditionaliste d'avoir ignoré une partie de notre tradition nationale, et à cet empiriste d'avoir ignoré beaucoup de réalités, notamment le fait que la III^e République était en train de sceller l'unité nationale par l'école et le service militaire.

N.A.F. — L'unité nationale ? Mais il y avait la lutte des partis, les guerres civiles larvées...

R. G. — Il y a effectivement eu une guerre de religion au début du siècle. Mais la monarchie n'a-t-elle pas connu aussi ses guerres de religion ? D'autre part, en 1914, le pays n'a-t-il pas accepté quatre années d'une guerre très dure, ce qui était le signe d'une cohésion remarquable ? Et le régime républicain n'a-t-il pas tenu pendant cette guerre du fait de cette cohésion ? Je sais bien que Maurras a expliqué la victoire de 1918 par la « monarchie de guerre » mais il ne s'agissait là que d'une simple boutade ! On pourrait aussi bien rendre hommage à la démocratie de la souplesse qui lui permet, en temps de crise, de se transformer provisoirement en son contraire.

Et puis faites attention. Ces partis, dont Maurras dénonçait le jeu, n'étaient pas de simples factions superficielles par rapport au reste de la société française ; ils s'enracinaient profondément dans la société, dans les traditions, dans les mœurs, dans les communautés naturelles. A la limite on pourrait affirmer qu'ils ont constitué, dans la France de la fin du XIX^e siècle, un facteur d'intégration dans la communauté nationale ; ils ont permis à beaucoup d'aspirations de dépasser le cadre local par une prise de conscience globale de problèmes communs à tous les Français.

L'observation est peut-être excessive. Elle permet cependant de mesurer la complexité du « politique », ses innombrables imbrications avec le social, l'économique, l'idéologique et le moral. Toute pensée réductrice, simplificatrice, me paraît en ce domaine plus que jamais dangereuse. J'ai trop de sympathie pour vos efforts pour ne pas souhaiter de votre part une véritable volonté de dépassement.



réponse à raoul girardet : retour à l'histoire

Le professeur Girardet considère de son point de vue d'historien la question des institutions. Empiristes organisateurs, nous sommes sensibles à cette démarche. Jacques Bainville ne disait-il pas que la seule technicité de la politique venait de l'histoire ? République et monarchie ne peuvent se comprendre qu'en référence à leurs existences concrètes et non par rapport à une essence intemporelle. C'est pourquoi, nous ne sommes pas fâchés de replonger un peu dans le passé monarchique et républicain.

Que le passé de la monarchie française révèle une foule de structures politiques profondément différentes les unes des autres paraît évident. L'institution royale a constamment évolué de Hugues Capet à Louis XVI. Ses caractéristiques majeures sont la souplesse et la faculté d'adaptation. Pourtant c'était toujours la même institution, les principes constitutifs demeuraient à travers le flux du temps et les remodelages administratifs.

Raoul Girardet ironise sur une monarchie décentralisée qui n'aurait jamais existé en France et il nous oppose Louis XIV s'efforçant de « centraliser de plus en plus » de façon que la Révolution et l'Empire paraissent n'avoir été faits que pour continuer son exemple... Entendons-nous ! S'il est bien normal que celui que Maurras appelait « l'homme-roi » ait fait en sorte, au lendemain de la Fronde, d'avoir le dernier mot, en dernier ressort, dans son domaine propre de gouvernement, la distinction était sagement faite entre l'activité publique et l'activité privée. Tout le monde sait que, pour intervenir, en ce dernier domaine, la monarchie a toujours été, même sous Louis XIV, d'une timidité extrême. Même sous Colbert. Il suffit de compter sur les doigts de la main ses ordonnances.

Si M. le Professeur Girardet veut bien, à l'inverse, parcourir avec nous, quelques pages de notre journal officiel, il y verra partout cet homme anonyme, ce technocrate, récemment décrit par le président Pompidou lui-même, arrêtant et réglementant, à partir d'un bureau de Paris, à la même heure, pour la France entière, sur l'industrie des parapluies ou le stationnement des caravanes, brimant les communes, et substituant des décrets en centaines d'articles aux règlements intérieurs des professions majeures, en leur ôtant la faculté de rester législatrices, c'est-à-dire autonomes au sens strict, comme l'étaient, sous le roi-soleil, tous les métiers et les communes et les pays. Or la décentralisation, c'est pour l'essentiel cela, le droit de se faire sa loi à soi-même.

Si la coutume est « la seule expression connue de la volonté générale », il faut constater que les sept cents coutumes de France, c'est-à-dire sept cents manières de vivre librement, ont été abattues, d'un coup, dans un grand saccage, par

la démocratie révolutionnaire. Et ce n'est certainement pas la « suite » de Louis XIV, ni l'effet d'un hasard ou d'un coup de vent.

C'est que la centralisation apparaît à la fois, en démocratie, comme un principe de gouvernement et une exigence idéologique. La nécessité de faire semblant, de temps en temps de consulter sur le forum la volonté populaire rend nécessaire la confiscation, par tous les moyens, du for intérieur... Quel que soit le système républicain dont procèdent des formes institutionnelles variées...

On ne peut en dire autant des institutions républicaines. La centralisation y apparaît à la fois comme un principe de gouvernement et une exigence idéologique du système. Là-dessus, nous sommes aussi en désaccord avec Raoul Girardet. Car il y a pour nous un système républicain dont procèdent des formes institutionnelles variées. Parlementaire ou autoritaire, la République française se réclame d'une légitimité identique, celle-là même que notre interlocuteur relie à la Fête de la Fédération.

La démocratie avant d'être une institution constitue une véritable religion, fondée sur la foi rousseauiste, la croyance en la bonté fondrière de l'homme, et sur la foi encyclopédiste, la croyance au « progrès des lumières ». Ces croyances fondent la légitimité républicaine. Et il est vrai qu'en ce sens une légitimité radicalement nouvelle a succédé à la légitimité monarchique. Mais il importe de bien saisir l'essence de celle-ci.

Le sceau du sacre de Reims la consacre. Il importe de comprendre cette vérité qui a toujours fait l'accord des théologiens et des penseurs politiques. La consécration religieuse intervient pour confirmer et affermir la vertu de l'institution. « La grâce achève, elle n'abolit pas », le sacre apporte confirmation du bien-fondé de l'institution qui réside avant tout dans son excellence à servir le bonheur du peuple. Non contente de refouler la référence religieuse de la monarchie, la Révolution s'attaque également au principe de droit naturel de la légitimité : ce n'est plus l'aptitude à servir le bien commun qui justifie l'institution, mais une mythique volonté générale qui devient source absolue du droit.

Nous refusons cette légitimité-là comme absurde et dangereuse, et il nous paraît proprement impossible de composer avec elle. Ce fut selon nous la grave erreur de la Restauration que d'avoir voulu concilier l'inconciliable : deux légitimités contraires et deux pratiques institutionnelles opposées. Maurice Jallut a fort bien montré que l'échec de Louis XVIII et de Charles X, auquel nous ajouterons Louis Philippe, venait de là. La monarchie de la Restau-

ration et celle de Juillet ne sont plus conformes à la nature de la monarchie traditionnelle qui exclut toute équivoque de légitimité, tout partage de l'autorité suprême. Il est donc vrai comme l'affirme Raoul Girardet qu'il existe de multiples formes de monarchies. En revanche il existe une monarchie à la française, celle qui forma et gouverna la France de 987 à 1789, à la fois identique et toujours différente. C'est celle-là que nous voulons.

Nous avons été étonnés de voir Raoul Girardet défendre la légitimité de la volonté générale et s'engager ensuite dans une défense de la III^e République. Nous ne pouvons évidemment le suivre là-dessus. Paradoxe d'historien brillant, ou désir charitable de secourir un régime méprisé dans son aspect le plus faible, ou encore taquinerie d'un ancien disciple s'amusant à contester son vieux maître dans le point le meilleur de sa plus sûre démonstration, nous ne savons ce qui encourage M. le Professeur Girardet dans sa déconcertante faiblesse pour la république du père Combes et du père Herriot.

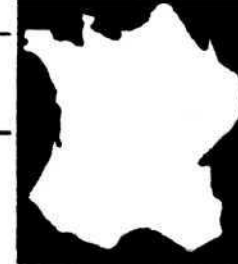
Pour nous qui ne voyons pas l'histoire de si haut et qui sans doute la parcourons avec des yeux plus naïfs, le régime né à Sedan et mort à Sedan, après deux longues guerres épuisantes et sanglantes, ne vaut pas un instant la comparaison avec la longue pensée continue, économe, protectrice et civilisatrice, que représente la politique étrangère des Capétiens. Malgré Hanotaux, malgré Delcassé, d'ailleurs chassé du quai d'Orsay, sur un geste de l'Empereur d'Allemagne ! Au surplus Raoul Girardet ne s'est pas risqué à faire l'apologie de la III^e République entre 1918 et 1939. La gageure eut été impossible à tenir...

Quant à la monarchie de Clemenceau, célébrée par Maurras, elle n'est pas une boutade. Elle fut imposée par les mutineries de 1917, et par ces centaines de milliers de Français déjà « couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue »... Si la République ne se réforme qu'à ce prix, raison de plus pour conclure à la monarchie !

Nous comprenons la tendresse qu'éprouve le patriote pour une époque où les vertus civiques des Français avant et face à la grande épreuve parurent éclatantes. Mais la vertu du peuple peut-elle servir de voile à la misère du régime, ce régime du plus bas anticléricalisme et de la plus féroce répression anti-ouvrière ?

Raoul Girardet n'oublie pas ce qu'il doit à Maurras mais déclare répudier son « système ». Celui-ci lui paraît se caractériser par l'obsession du politique, de l'institutionnel. Nous avons trop dénoncé à la N.A.F., à la suite de Pierre Debray, une conception par trop éuriquée du politique d'abord pour ne pas être sensibles au reproche. Mais Raoul Girardet est-il bien sûr que Maurras soit coupable de la déviation qu'il dénonce si justement ? N'est-ce pas la civilisation qui intéresse avant tout le poète de Martigues ? Le politique n'est-il pas bien plutôt un moyen, un moyen indispensable ?

D'ailleurs, dès que nous pensons civilisation, à quel autre philosophe pourrions-nous emprunter une meilleure définition, une approche aussi précise du concept ? Maurras paraît se rapprocher de nous au fur et à mesure que les questions sur la cité se font plus pressantes et plus essentielles. Seule une connaissance superficielle de son œuvre conduit à la conception restrictive que nous répudions.



Ceci dit, le politique d'abord nous paraît toujours aussi vrai. Notre contestation de l'anticivilisation que la démocratie a suscitée débouche sur une volonté proprement révolutionnaire. Nous voulons éliminer radicalement un système aliénant, absurde. Cela suppose une révolution politique. C'est pourquoi nous sommes monarchistes.

La monarchie n'est pas une panacée. Elle constitue seulement un moyen qui rendra possible beaucoup de choses, principalement en libérant l'Etat et les citoyens, condition première à notre sens pour que renaisse une civilisation.

En terminant, Raoul Girardet revient sur sa chère III^e République. Encore une fois nous ne nions pas le mouvement patriotique, les vertus des instituteurs, sans lesquels la victoire de 1918 n'aurait pas été possible. L'histoire de France est nôtre. Et Maurras ne mettait pas entre parenthèses ce qui s'était passé depuis 89. Ne disait-il pas qu'il était sensible à la gloire militaire de l'Empire, aussi bien qu'à la volonté des quarante huitards de rendre au monde ouvrier sa dignité ? Toutes les traditions nationales, en ce qu'elles ont de positif, font partie de notre patrimoine national. Simplement nous pensons que l'expérience républicaine constitue globalement un échec dans la mesure où elle n'est jamais parvenue à substituer un équilibre institutionnel à celui disparu depuis 89 (1). Les traditions doivent être perpétuées lorsqu'elles ont montré leur bienfaisance. La tradition républicaine n'est pas de celles-là.

Au surplus, la République du début du siècle est morte avec le déclin du sentiment républicain. La crise globale que nous vivons repose le problème institutionnel dans des conditions radicalement neuves. Les conditions nous paraissent propices à une renaissance du sentiment monarchique rendu possible par le dépérissement des idéologies du XIX^e siècle.

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

joint français : le vrai problème

Le conflit qui opposait depuis le 10 mars les employés du Joint Français à la direction vient de se terminer. Il se solde par une satisfaction quasi totale des revendications des grévistes en matière d'augmentation de salaires et de réduction d'horaires. Seule la demande de prime de fin d'année correspondant à un treizième mois de salaire a été rejetée.

Ce n'est pas nous qui déplorerons le succès des grévistes obtenu au prix de 57 jours d'arrêt de travail... et malgré le freinage intensif de la C.G.T. Mais cette victoire laisse entier le problème de l'organisation du Joint et de nombreuses entreprises similaires.

L'affaire s'est envenimée et a pourri parce que les travailleurs du Joint n'ont trouvé à Saint-Brieuc personne avec qui dialoguer. En matière de gestion des entreprises, la direction locale n'a aucun pouvoir, toutes les décisions sont prises à Paris par une direction générale distante et méprisante qui considère les Bretons comme des sortes d'aborigènes sous-développés, bons à fournir cependant une main-d'œuvre au rabais. L'état-major parisien a prétexté un déficit — qui en réalité est artificiel parce que constitué par des investissements qui se révéleront payants à moyen terme — pour refuser tout relèvement de salaires, fort bas. Il a fallu la ténacité des grévistes, l'intervention du Directeur du Travail, maire de

Saint-Cast, le désaveu du journal U.D.R. *La Nation* soi-même — pas de vagues à un an des élections ! — pour qu'elle se décide à négocier.

Il y aura encore des milliers d'affaires du Joint Français tant que les entreprises ne seront pas décentralisées dans leurs structures. Il est vrai que cette réorganisation suppose également une décentralisation similaire de l'appareil d'Etat. Nous en sommes loin ! Dès lors, le risque est grand de voir les provinciaux, furieux d'être manipulés par une technocratie lointaine, se laisser aller — et en Bretagne plus qu'ailleurs — à toutes les tentatives du désespoir... ce d'autant plus que rien n'empêche demain la direction du Joint, mécontente de son échec, d'aller implanter ailleurs son usine de Saint-Brieuc.

Décidément, il devient de plus en plus urgent d'instituer d'authentiques pouvoirs régionaux qui négocieront avec les entreprises de véritables contrats de plan : la commune ou la région favoriseraient, par la mise en place d'infrastructures cohérentes, la décentralisation industrielle, et l'entreprise s'engagerait, en échange, à assurer des salaires décents, à réinvestir sur place une partie des profits et à ne pas fermer son usine sans raisons impératives soumises à l'appréciation de la région et de l'Etat en dernier ressort.

Yves LANDEVENNEC.

cinéma

tout va bien

l'orange mécanique

Après un silence que certains jugent trop long, Jean-Luc Godard fait en compagnie de Jean-Pierre Gorin une rentrée cinématographique pour le moins marquante. Il aborde en effet directement les problèmes politiques de son temps sans laisser le moindre doute sur sa position personnelle. Il ne s'agit plus, comme dans beaucoup de films dits « engagés », de faire passer des idées à travers une situation donnée, mais tout simplement de se servir du cinéma pour exposer sa pensée politique. L'astuce consiste alors à placer le spectateur en véritable observateur devant lequel se déroule une « actualité » assez personnalisée pour retenir affectivement son attention. Cependant, les personnages centraux, la journaliste, Jane Fonda, et le cinéaste, Yves Montand, ressemblent à Monsieur et Madame

Tout-le-monde. La conséquence immédiate est évidemment que chacun se sent concerné sans avoir l'impression que l'on est en train de lui imposer une quelconque opinion, la conclusion de Tout va bien venant naturellement comme l'aboutissement à la fois d'une réflexion et d'une prise de conscience.

Les thèmes exposés sont simples et clairs, les grandes lignes bien tracées. Avant tout il y a la position de l'ouvrier face au système capitaliste, face à des adversaires implacables : le propriétaire qui place le rendement au-dessus de tout, le directeur dont le principal souci est l'efficacité, vivante image de la société libérale avec ses idées reçues, son faux optimisme, son faux courage et un véritable culte du spectacle bourgeois ; les délégués syndicaux enfin, intégrés eux aussi au système et qui ne représentent qu'une abstraction décourageante. Il y a aussi la réaction d'une génération à qui mai 68 a ouvert la voie. Et puis viennent les « intellectuels » qui sont bloqués, qui ne peuvent plus combattre de l'intérieur et se désolidarisent du Parti Communiste parce que ce dernier fait maintenant partie du système capitaliste. Leur prise de conscience passe par le réflexe primaire de celui

qui se trouve quotidiennement confronté à la réalité de cette forme de société et les amène eux aussi à rejeter tout ce qui constitue le fameux système. La conclusion vient alors d'elle-même, seule l'action à l'état pur, c'est-à-dire la violence, sera salvatrice, et Godard termine son film sur une incitation non déguisée à l'employer désormais.

Cette belle démonstration, menée avec une grande maîtrise, cette sorte d'hommage aux événements de mai 68, est sans nul doute fort intéressante. Cependant il émane de tout cela une sorte de romantisme anarchisant, un arrière-goût de délectation morose dangereusement surmontée, qui ne doivent ni ne peuvent nous échapper. Nier son propre intellectualisme pour la sauvegarde générale, c'est non seulement pousser son renoncement personnel bien loin, mais c'est aussi nier provisoirement l'essence même de l'homme avec tous les risques que cela comporte. La violence est certes un moyen tentant, mais encore faut-il être capable de la maîtriser un jour ; c'est la question posée également par Stanley Kubrick dans *L'Orange mécanique* et avec laquelle nous poursuivons le débat.

Dominique PAOLI.

l'éducation d'un roi ! Louis XVI

Voilà un livre important (1) et qui surprendra ceux qui développent à propos de Louis XVI les habituels clichés sur sa faiblesse, son manque d'intelligence et sur l'ignorance dans laquelle l'auraient maintenu ceux qui avaient la charge de son éducation.

C'est que M^{me} Girault de Coursac, au lieu de se contenter de la collation habituelle des témoignages de contemporains qui n'ont jamais

vu le dauphin et ne parlent que par ouï-dire de son éducation, s'est attachée à dépouiller avec un soin minutieux des archives jusque-là totalement inexplorées. Et l'examen de ces archives montre que de nombreux témoignages réputés irrefutables sont sans valeur et que l'image classique d'un dauphin inférieur à ses frères, inférieur à sa femme et brouillé avec Louis XV ne repose sur rien.

Bien au contraire, l'analyse du plan d'éducation auquel le futur Louis XVI fut soumis démontre qu'il reçut une éducation d'une étonnante richesse, non seulement sur le plan politique, où les leçons théoriques de M. de la Vauguyon furent complétées par les enseignements pratiques de Louis XV, mais aussi sur le plan scientifique, et notamment en mathématiques, en géographie et en sciences physiques.

D'autre part, l'examen minutieux de ses travaux écrits permet de mettre en évidence chez le jeune prince « une intelligence ouverte et manifestée depuis le plus jeune âge, un goût marqué pour l'étude, des dons exceptionnels de compréhension, d'ordre et de synthèse, et une extraordinaire persévérance dans l'effort ». De même, l'étude de la jeunesse de Louis XVI ne

permet pas de déceler (non plus que sa gourmandise aussi célèbre qu'inexistante), ce manque de fermeté morale qu'on lui attribue si fréquemment et qui expliquerait en grande partie la Révolution. « L'Éducation d'un Roi » apporte donc une contribution décisive, non seulement à l'histoire de Louis XVI, mais aussi à la compréhension des débuts de la Révolution. En effet, pourquoi ce tissu de mensonges sur la personnalité de Louis XVI, sur ses rapports familiaux puis conjugaux (ne dit-on pas que Marie-Antoinette, qui était notoirement inculte, lui aurait appris à lire) ? Il s'agit pour M^{me} Girault de Coursac d'une opération concertée, d'une véritable opération de propagande contre la monarchie qui avait pour but de jeter le discrédit sur la personne royale, avant de s'en prendre à sa famille puis aux institutions.

Mais qui fut à l'origine de cette opération ? Comment se déroula-t-elle techniquement ? C'est, n'en doutons pas, ce que M^{me} Girault de Coursac s'efforcera d'établir dans un prochain ouvrage.

Bertrand LA RICHARDAIS.

(1) Gallimard Ed. En vente à la librairie de la N.A.F.

art

le salon des indépendants

Le Salon des Indépendants se tient au Grand Palais depuis quelques jours et c'est avec plaisir que l'on s'aperçoit que les tendances actuelles d'un certain art (?) n'apparaissent ici que peu. En effet,

pour le plus grand nombre des exposants, ce sont de vrais peintres, de vrais sculpteurs. En parcourant des salles, nous découvrons l'agréable peinture de Yan aux tons doux et à la composition équilibrée, le Prince dont la charmante peinture est pleine de poésie, ou Maurin dont les « Papillons » nous évadent d'un monde gris et monotone.

Sous un éclairage malheureusement un peu froid, nous nous arrêtons devant la « Citrouille Provençale » de Bride-Vignon. Des couleurs ravissantes, chaudes et douces, heureusement contrastées sans violence, d'où il émane une véritable ambiance de joie, de raffinement et de distinction. Monneret, lui, nous fait vivre dans un univers tourbillonnant mais qui nous attire et nous retient par sa composition, ses couleurs et sa très grande élégance de lignes.

D'un genre tout à fait différent, Seguela nous présente une toile originale, elle aussi d'une grande élégance, d'une sûreté de dessin étonnante, d'une réserve et d'une race si souvent oubliées (La jeune fille). Nos yeux s'arrêteront devant les toiles de Kerouédon, Kostia-Blancheteau, Saint-Georges, dont

les tonalités nous laissent sur une impression de brume et de rêve. Margotton, dont on sent le sûr métier, Demouge, qui excelle dans les aquarelles et qui nous offre une œuvre recherchée.

Les sculpteurs eux aussi sont présents et nous nous arrêtons avec plaisir devant les œuvres de Terzieff, Girma, Belmondo ou Welsch. Ce Salon nous prouve qu'actuellement en France, il existe de vrais artistes, et qu'avec les années ce sont eux qui demeureront.

« La Cave » présente quelques œuvres du sculpteur Jean Osouf, ami de Despiau et Maillol. Nous sommes ici face à un très grand sculpteur et à une vraie œuvre d'art. La construction des corps, parfaite et immortelle, un sens des masses remarquable (Scandinavia), une grande élégance dans les charmers visages de Cécile ou Colette que l'on ne peut admirer sans penser à la Renaissance ou au ravissant « Ange » de Reims. C'est ici une œuvre d'où émane un véritable sens de l'humain et où le maître a su adapter l'actuel à l'éternel.

Anne RICHARD.

république ou monarchie

la semaine prochaine :
réponse de

Georges MONTARON
directeur de Hebdo-TC



**tee-shirt
N.A.F.**

monarchie - libertés

Prix 15.00 F

Franco 18.00 F - C.C.P. N.A.F. 642-31

le mouvement royaliste



notre circuit de distribution

Notre hebdomadaire n'est pas diffusé par les Messageries dans les kiosques. Ceci nous permet de conserver des tarifs de vente très bas : sauf erreur, les plus bas de la presse française.

Nous demandons à nos lecteurs occasionnels, soit d'acheter régulièrement leur journal chez les dépositaires qui ont accepté d'afficher la "N.A.F.", soit de s'abonner. La création d'un capital d'abonnés important est capital pour l'avenir de la "N.A.F."

Vous trouverez la "N.A.F." :

BRETAGNE

Rennes :

- Tabacs-Journaux des Arcades du Théâtre, place de la Mairie.
- Tabacs-Journaux, 3, rue du Vau-Saint-Germain.

Vannes : Bar-Tabac, 5, rue de la Monnaie (près de la Cathédrale).

Saint-Brieuc : Librairie Génité, 5, rue de la Monnaie.

Brest : Librairie Delestre, 1, avenue G.-Clemenceau.

Nantes :

- Librairie Coiffard, rue de la Fosse.
- Librairie J. Verne, allée Brancas.
- Tabac, rue Crébillon.
- Librairie du Palais de Justice, 21, rue Mercœur.
- Tabac, place du Bon-Pasteur.

ISÈRE

Grenoble :

- France Agence, place Victor-Hugo.
- K'Store, cours Berriat.

JURA

Lons-le-Saunier : Maison de la Presse, 17, place de la Liberté.

SARTHE

Le Mans : La Brocéliande, 21, rue de la Reine-Bérangère (Vieille Ville).

HAUTE-GARONNE

Toulouse :

- 15, place du Capitole (sous les arcades).
- Martin Gautier, 10, rue d'Alsace.
- Maison de la Presse, 64, rue de Metz.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille :

- Cinéma Le Régent, rue de Béthune.
- Les Nouvelles Galeries, rue Nationale.

ALPES-MARITIMES

Nice :

- Librairie Rudin, 14, avenue Félix-Faure.
- Librairie La Biblio, avenue Estienne-d'Orves.
- Librairie d'Art et de Littérature, 78, boulevard Borriglione.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison de la Presse, Librairie Goulard, cours Mirabeau, 13 - Aix-en-Provence.

PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Lamblot, 10, r. Croix-des-Petits-Champs, Paris (1^{er}).

Greggory, 26, rue du Bac, Paris (7^e).

Librairie Française, 27, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6^e).

Librairie Roquain, 10, rue des Petites-Ecuries, Paris (10^e).

Librairie Bayen, 47, rue Bayen, Paris (17^e).
Et dans nos locaux.

**pour
l'imprimerie
royaliste**

La N.A.F. s'est fixé comme objectif prioritaire dans la royalisation du pays, la conquête de l'intelligence. Mais pour cela des journaux, quelles que soient leurs qualités, ne suffisent pas. Il nous faut sortir des brochures, des livres, comme le faisait l'A.F. avant guerre.

Une telle entreprise est quasi irréalisable, financièrement parlant, si l'A.F. ne possède pas à nouveau une imprimerie qui, en outre, diminuerait les coûts de fabrication de la "N.A.F.-Hebdo" et d'"A.F.U."... et nous permettrait de « sortir » nos journaux, même en cas de troubles.

Encore faut-il amorcer la pompe : le Comité Di-

recteur a mis un projet à l'étude. D'ores et déjà il apparaît qu'une éventuelle imprimerie d'A.F. aura besoin pour être rentable, dans un premier temps, de réaliser des travaux « extérieurs ».

Tous ceux de nos lecteurs qui ont besoin professionnellement de recourir aux services d'un imprimeur peuvent se mettre en relation avec Gérard Carpentier, La Nouvelle Action Française, 17, rue des Petits-Champs, 75 - Paris (1^{er}), qui les renseignera sur les tarifs que l'imprimerie en formation ferait pour la réalisation de leurs commandes.

C'est de la quantité de réponses que dépendra le succès de l'opération envisagée.

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom _____ Prénom _____
n° _____ rue _____ ville _____ département _____

**Je souscris un abonnement
d'un an a la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100 fr**



le jacobinisme fiscal

C'est décidé, et cela n'aura étonné personne, le projet de réforme régionale présenté à l'Assemblée nationale a été approuvé par 343 voix sur 476. Ainsi la région ne sera point une « collectivité territoriale » mais un « établissement public », tout comme un simple lycée, une Université ou encore l'Electricité de France. N'exerçant aucune tâche de gestion directe, la région aura pour objet « de contribuer au développement économique, social et culturel de la circonscription ».

Le texte devient beaucoup plus précis quant aux futures ressources dont bénéficiera « au lieu et place de l'Etat », cette institution nouvelle. En effet, il est stipulé que le produit de la taxe sur les permis de conduire lui reviendra, de même qu'elle pourra instituer un supplément à la taxe sur les cartes grises et à la taxe immobilière, ou créer une taxe régionale d'équipement additionnelle à la taxe foncière ! Toutes mesures propres à rendre très vite populaire ce nouveau fermier-général-collectif-à-la-petite-semaine que sera le conseil régional. Mais le citoyen régional est un électeur et quand on permet à la région de lever l'impôt (ou plutôt la taxe, la différence est de... taille) on limite ce dernier à 25 F par habitant, bref le pactole ! Il est vrai que si les dispositions générales entrèrent en vigueur le 1^{er} janvier 1973, avant les élections législatives, les taxes ne seront recouvrées qu'à partir du 1^{er} janvier 1974.

Peut-on pour autant oublier l'alourdissement constant de toute la fiscalité locale ? Au niveau de la commune, comme à celui du département, l'augmentation des charges locales pèse de plus en plus sur les revenus des Français ; alors que les investissements réalisés par les collectivités sont beaucoup plus élevés que ceux directement mis en œuvre par l'Etat (14,9 milliards con-

tre 8,2 milliards pour la seule année 1970), l'aide apportée par ce dernier dans le domaine des subventions d'équipements (1) n'atteint plus que 30 % du total des dépenses. Certains affirment que l'équilibre du budget de l'Etat se fait sur le dos des collectivités locales. Il est vrai que par une suite de mesures coercitives, l'Etat les oblige à prendre en charge les équipements qui répondent aux objectifs de sa politique : installations sportives, maisons de la culture, centres sociaux. Ainsi, sous réserve de subventions qui seront refusées ou diminuées pour diverses raisons, les villes sont contraintes de couvrir la totalité des dépenses des centres sociaux même s'ils dépendent de caisses d'Allocations familiales. Autre mesure quasi ubuesque cette obligation pour les services locaux d'incendie, d'assumer à la place des caisses de Sécurité sociale, les frais d'ambulance non seulement pour les accidentés du travail mais aussi pour les blessés de la route, et ce en vertu d'une ordonnance royale de 1759 sur la gratuité des services des « garde-pompes » ! (2)

La progression considérable des dépenses des collectivités locales entraîne un endettement accru et un recours massif à l'impôt. Depuis 1959, leurs investissements ont augmenté — en valeur moyenne par année — de 13,8 % ; leurs dépenses d'assistance, de cotisations et prestations sociales ou de salaires, de 10,6 % (3). Toujours sur la base 1959, les subventions reçues augmentent de 10,1 %, moyenne annuelle moins élevée que les dépenses globales (11,7 %). Tandis que de 1963 à 1968 le total des recettes de l'Etat progressait de 50 %, celles des collectivités locales dépassaient 80 %. De plus ce qu'il donne d'une main, bien souvent l'Etat le retire de l'autre ; l'exemple de la T.V.A. est à cet égard très frappant. Les communes et les départements

souhaiteraient qu'elle leur soit remboursée. En effet, son instauration a augmenté d'environ 15 % le montant des travaux et investissements ; au taux normal de 17,60 % elle diminue dans une proportion importante l'aide effective de l'Etat. Les autres exemples abondent, et prouvent, s'il en était besoin, que la fiscalité sociale deviendra rapidement un énorme problème politique. Quelques mesures, qu'on voudrait faire passer pour importantes, témoignent du fait que le gouvernement semble avoir senti le danger. Un quelconque aménagement du régime des subventions, prévu pour 1972 en même temps que leur augmentation de 20 %, ne résoudra en rien une situation quasi irréversible. Derrière tout cela le problème fondamental reste celui de la répartition des ressources fiscales entre les collectivités territoriales et l'Etat. Sous la pression des faits une réforme régionale a été construite mais de par la volonté de ses concepteurs elle ne résout en rien cette question. Techniquement les problèmes sont extrêmement complexes. Des solutions existent pourtant. Mais la question de fond est politique, et ce n'est pas en donnant — avec une efficacité toute relative — quelques « ballons d'oxygène » aux collectivités locales qu'on pourra accroître l'autonomie et les libertés communales.

Philippe DILLMANN.

(1) En 1966 elles atteignaient 2.057 millions de francs, en 1970 seulement 2.555 millions de francs (Source : « Rapport sur les Comptes de la Nation 1970 »).

(2) Cité par P. Sudreau, *Le Monde*, 12 avril 1972.

(3) « Rapport sur les Comptes de la Nation 1970. »

PARIS

Le 23 avril vous avez dit non à l'Europe apatride,
Vous direz oui à la France en venant défilé pour

jeanne d'arc
dimanche 14 mai

Tous place Maurice-Barrès, carrefour rue Saint-Honoré - rue Cambon
Métros : Madeleine et Concorde
LE 14 MAI à 9 h 30 précises.

DÉFILÉ DE JEANNE D'ARC DANS LE 18^e

Rendez-vous 11 h 45 précises - Métro : Porte de la Chapelle.

La paix
nous l'aurons
au bout
de nos lances

j. d'arc